Chatbot Rh

Administration centrale -
Direction générale de la gendarmerie nationale - 2019



Connaissez-vous le chatbot RH de la gendarmerie nationale ? Ce robot conversationnel s'appuie sur l' intelligence artificielle pour apporter des réponses aux agents.
Conduite du changement
Île-de-France
Ministère de l’Intérieur

Description du projet

Le projet consiste à implanter un "logiciel conversationnel" ou "chatbot" sur la page intranet de la direction générale de la gendarmerie nationale. Le projet bénéficie dans un premier temps à une partie des agents du MININT, à savoir le corps d'encadrement de la gendarmerie nationale, soit 7000 agents, avant de l'étendre aux autres corps du ministère. Présent sur de nombreux sites internet, ces logiciels apparaissent sous la forme d'un personnage animé ou d'une zone de dialogue intitulée «Posez-nous vos questions». Il a pour vocation d'aider les internautes à résoudre un problème, de répondre à leurs questions ou à les diriger vers un service adapté. Cet outil présente un aspect novateur dans l'accompagnement et la gestion quotidienne des agents qu'ils soient en poste en administration centrale ou dans les territoires car aucun dispositif similaire n'a encore été mis à la disposition des agents.



Objectifs et finalités

- augmenter le niveau d'information du personnel géré (information fiable et unique obtenue sans délai sur les conditions de leur mobilité, de leur statut, de leur avancement, des conditions de traitement de la diversité et de l'égalité au sein de l'institution, des formations, de l'accompagnement du personnel, etc.) et donc son bien-être au travail;
- générer des gains de temps pour le gestionnaire (en lui évitant de devoir répondre à des sollicitations redondantes et chronophages) ;
- dynamiser la GPEEC et favoriser une transparence globale en matière d'information RH pour tous les corps;
- développer des outils dotés d'intelligence artificielle dans le domaine RH.

Proposer à tous les agents un outil conversationnel permettant de répondre instantanément à leurs interrogations en matière de gestion des ressources humaines (mutation, avancement, positions statutaires, évolution réglementaires, formations, accompagnement du personnel).